

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 13 septembre 2019

12^{ème} Commission

N° CP-2019-8-12-4

Service instructeur

Direction des Ressources Humaines et de la
Communication Interne

Service consulté

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT ET SCIENCES PO STRASBOURG

Résumé : Le présent rapport a pour objet de permettre au Département de nouer un partenariat avec Sciences Po Strasbourg afin de développer son attractivité et, notamment, d'accueillir des stagiaires de la formation Master « Administration locale et régionale en Europe » (ALORE).

Dans la perspective des futures actions qui seront menées par la Collectivité Européenne d'Alsace dès 2021, notamment en matière de coopération transfrontalière, un contact privilégié a été établi entre Sciences Po Strasbourg et le Département en vue de nouer un partenariat mettant l'accent sur l'exercice de l'action publique locale dans son contexte européen.

Ce partenariat permettra d'accueillir des étudiants issus du Master « Administration locale et régionale en Europe » (ALORE) en stage, au sein des services et directions de notre administration, et de leur confier la réalisation d'études sur des sujets liés à nos politiques publiques.

En parallèle, des professionnels issus du Département du Haut-Rhin participeront au programme annuel de conférences de ce master, dans le but d'assurer la diffusion des bonnes pratiques professionnelles et la promotion des politiques publiques menées par notre collectivité.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il vous est proposé d'approuver la convention jointe à conclure avec Sciences Po Strasbourg, précisant les modalités pratiques de ce partenariat, et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT